VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE agglo

Pour encourager les mobilités partagées, la Communauté d'Agglomération aménage : une aire de covoiturage

88 places

Période des travaux
OCTOBRE 2022 à AVRIL 2023

Pour les 2 aires de covoiturage

Coût des travaux
1 200 000 € TTC

APRR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

- Favoriser le covoiturage dans une optique de développement durable, dans l'intérêt des usagers de l'autoroute
- Équiper l'aire de bornes de recharge pour véhicules électriques, d'abris sécurisés pour les vélos et d'un abri pour les covoitureurs

115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche-sur-Saône | www.agglo-villefranche.fr | 04 74 68 23 08 | contact@agglo-villefranche.fr | Retrouvez-nous sur